

Monsieur le président, je trouve fantastique que la Société Polymer Ltée compte autant d'employés qui gagnent \$17,000 et plus par année, dont la langue maternelle est autre que l'anglais ou le français, que ceux dont la langue maternelle est le français.

Quant à moi, monsieur le président, comme je voulais en avoir le cœur net, j'ai posé un autre genre de question au sujet de la même société et je citerai la réponse que j'ai reçue. C'est « dans le très fort, » comme diraient les Québécois de la circonscription de Lotbinière. Je demandais donc: Dans chacune des corporations de la Couronne dites de propriétaires, quel est le nombre d'employés qui ne parlent que le français, qui ne parlent que l'anglais, qui sont bilingues?

Pour ce qui est de la Société Polymer Ltée, la réponse a été très brève. On m'a répondu que des 2,744 employés de la Société, aucun ne parlait que le français. Inutile de continuer, car cela est des plus contrariant et constitue un indice évident de discrimination. Mais comme je ne veux pas retarder davantage ce débat, je tiens à dire à l'honorable ministre que nous fondons de très grands espoirs sur le nouveau concept de l'administration mis de l'avant par ce bill et, sur ce point, nous sommes d'accord. Nous approuvons la création de ce nouveau ministère et la nouvelle méthode d'administration qu'il préconise, mais ce qui nous inquiète au plus haut point, c'est cette fameuse question de bilinguisme.

J'aurais encore beaucoup de données statistiques à citer, mais j'aimerais dire aux autres ministres concernés qu'à peu près tous les ministères se heurtent au même problème.

Monsieur le président, je sais que l'honorable ministre qui propose la création de ce nouveau ministère est un de ceux qui sont le plus en mesure de corriger la situation injuste qui est faite au bilinguisme, au sein de son ministère.

J'ai remarqué qu'au tout début de son discours, il n'a pas parlé des conseillers en bilinguisme. Est-ce qu'il y en aura au sein de son ministère, oui ou non? Dans l'affirmative, combien seront-ils? Est-ce que des cours seront organisés pour assurer un service davantage bilingue? Est-ce que la proportion des bilingues chez les hauts fonctionnaires, gagnant \$17,000 et plus par année, sera plus équitable que celle que j'ai signalée, soit de 4 contre 71?

Monsieur le président, je ne voudrais pas retarder davantage ce débat, mais j'insiste, car il s'agit d'une question de la plus haute importance. Je compte bien que le ministre saura nous donner satisfaction dans ce domaine.

Enfin, monsieur le président, il est une autre question qui m'intrigue profondément:

[M. Fortin.]

c'est celle de l'Imprimeur de la Reine. Les articles 48 et suivants stipulent qu'un des sous-ministres sera un fonctionnaire du ministère de la Production de défense, dorénavant remplacé par le ministère des Approvisionnements et Services, et sera affecté particulièrement à l'Imprimerie nationale, dont le titre sera: Imprimerie de la Reine.

● (4.20 p.m.)

Le premier problème dont je veux parler est le suivant: Si le Canada est bel et bien un pays autonome, un pays souverain, un pays qui s'appelle bien le Canada et non pas la Grande-Bretagne ou que sais-je, à mon avis, il est illogique de garder encore, dans nos textes juridiques, des expressions aussi archaïques que « de la Reine ».

Monsieur le président, malgré tout le respect que nous devons au Royaume-Uni, nous pourrions exclure de nos textes de loi ces expressions qui nous rappellent un certain colonialisme qui est passé de mode chez nous.

Je pense donc, monsieur le président, qu'il y aurait avantage à supprimer de nos textes de loi ces expressions, et je m'étonne qu'au moment où l'on veut moderniser l'appareil gouvernemental et l'adapter aux concepts de 1969, on s'obstine à demeurer dans les vieux sentiers battus du colonialisme. Alors, il ne faut pas se demander pourquoi tant de gens se posent des questions sur la valeur de nos lois et sur la modernisation de notre gouvernement. Si, d'un côté, on fait un pas en avant et, d'un autre côté, un pas en arrière, on marche comme une écrevisse, c'est-à-dire que l'on n'avance pas. C'est ce que pensent nos gouvernements.

Ma dernière remarque portera sur le poste d'Imprimeur de la Reine. Le très honorable premier ministre M. Trudeau a répondu au très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) lundi ou mardi, en laissant supposer que le poste d'Imprimeur de la Reine, actuellement, est vacant, et qu'il l'était depuis le mois de décembre. Il semble très difficile d'obtenir des renseignements et j'aimerais donc qu'on nous éclaire à ce sujet. Est-ce que le poste d'Imprimeur de la Reine est actuellement vacant ou non? Qui a suggéré ou a-t-on suggéré à l'Imprimeur de la Reine de démissionner ou a-t-il quitté son poste de son propre chef? Dans quel ministère travaille-t-il actuellement, M. Duhamel? Nous aimerions bien le savoir pour le féliciter de sa nouvelle nomination.

A mon avis, il est fondamental qu'on nous le dise, puisque tout laisse croire, et je me reporte aux paroles mêmes du très honorable premier ministre, que l'Imprimeur de la Reine, M. Duhamel, accomplissait un travail vraiment formidable. Il était l'un des seuls